



# Bulletin Municipal

FÉVRIER 2026



## LE MOT DE MADAME LE MAIRE

“

Cher(e)s habitant(e)s de la commune de Buzan.

Le bulletin de ce mois de Février 2026 est un peu particulier puisque ce sera le dernier de la mandature qui avait débuté avec l'élection de Yvon Ochandoréna auquel j'ai succédé suite à sa démission.

Une nouvelle équipe municipale devra vous être proposée le mois prochain pour un scrutin prévu le 15 mars et le 22 mars,

En 2025, le conseil municipal a poursuivi son travail afin de préserver notre qualité de vie à Buzan ainsi que notre environnement, et renforcer le vivre ensemble. Des projets ont pu aboutir et d'autres restent à réaliser...

Comme l'an passé, des questions se posent sur le financement des collectivités qui a de forts risques d'être imputé et qui de fait nous obligera à faire des choix.



*Françoise Audubert*

Dans un climat national et international anxiogène, le maire et son conseil municipal occupent une place essentielle en maintenant la continuité d'un service public de proximité.

Plus que jamais, il est important pour chacun d'entre nous et pour le village d'être attentifs les uns aux autres et de faire preuve de solidarité.

*Madame le Maire Françoise Audubert*

### INFOS SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront **le 15 mars et le 22 mars 2026**.

La loi du 21 Mai 2025 a généralisé à toutes les communes le scrutin proportionnel de liste paritaire.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, le « panachage » est désormais interdit, il ne sera donc plus possible de supprimer un nom sur un bulletin de vote ni d'inverser l'ordre de présentation des candidats sous peine de nullité du bulletin: lors du dépouillement, les bulletins portant la moindre mention manuscrite seront considérés comme nuls.

**La campagne électorale sera ouverte à partir du 2 mars 2026 et s'achèvera le 13 mars à minuit.**



# Projet en cours

## APPARTEMENTS COMMUNAUX ANCIEN PRESBYTÈRE

Le projet de rénovation énergétique et mise aux normes des installations suit son cours avec une recherche active de subventions pour aider la commune à son financement.

Mme La Sous-Préfète est venue au mois de mai nous apporter son soutien et une conférence des financeurs s'est réunie le 27 octobre.

Malgré toutes les difficultés liées aux critères d'attribution des subventions, nous persévérons pour arriver à sa réalisation soit en réussissant à obtenir des aides supplémentaires de façon à réduire le coût pour la commune au maximum, soit en réalisant une rénovation plus modeste que ce que nous avions prévu. Ce projet est vital pour le village, car sans travaux, les appartements ne pourront plus être loués et nous perdrons des habitants que nous ne pourrons pas reloger.



## Fonctionnement

L'employé communal titulaire ayant été placé en maladie longue durée, la commune a signé un contrat avec un auto entrepreneur qui intervient à notre demande pour effectuer l'entretien du village. Nous remercions cette personne pour la qualité du travail accompli.

Mise en place de la zone de rencontre rue de la Houria, limitant la vitesse de circulation des véhicules à 20km/heure. Les relevés de circulation effectués par le district départemental ont mis en évidence la vitesse excessive de voitures et de tracteurs dans cette rue. Souhaitons que les conducteurs incriminés prennent conscience du danger qu'ils représentent pour les piétons sans devoir avoir recours à la verbalisation.



## Réalisations 2025

### INVESTISSEMENTS

#### Installation paratonnerre :

Comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, l'installation du paratonnerre à pointe active en haut du clocher de l'église a été réalisée.



**Réfection de la voirie :** début décembre, le revêtement de l'impasse du Matech, de l'impasse d'Ayes et du début de l'impasse de Trasarain a été réalisé dans le cadre d'un marché public négocié par la Communauté des Communes.



# Réalisations 2025 (suite)

**Réfection de la peinture de tous les réverbères** de la commune ainsi que celle de la Vierge du monument aux morts.



**Mise en place d'un mécanisme réduisant la force du choc entre le gong et les cloches** ayant pour effet d'une part de protéger les cloches et ensuite de réduire l'intensité du son.



Au Pré Licar : **Un coffret électrique utilisable lors de manifestations** a été positionné au niveau du château d'eau. L'alimentation de ce coffret est gérée par la mairie.



## Attractivité du village

### 1<sup>ER</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS PARACHUTISTES DE PAMIERS

Le 14 Avril, à la demande du 1<sup>er</sup> RCP de Pamiers, la commune a accueilli dans la salle communale une quarantaine de militaires qui effectuaient une marche dans l'Ariège.



### CARNET BLANC

Merci à Aude et Yves ainsi qu'à Karine et Antoine d'avoir choisi Buzan pour célébrer leur mariage au mois d'août dernier, ce qui a amené un peu plus de vie dans le village.



# Attractivité du village (suite)

## CAMPEMENT SCOUTS

Pour la deuxième année, la commune a accueilli cet été un groupe de scouts féminin : ces jeunes filles ont installé leur campement au Pré Licar et ont effectué différents travaux pour la collectivité : peinture des rambardes de l'église, nettoyage du lavoir de la Houriaude, arrachage de plantes envahissantes sur le chemin du Plan et participation à une journée citoyenne d'entretien des chemins.



## JOURNÉE CITOYENNE / Le 12 juillet 2025 avec les scouts



## JOURNÉE CITOYENNE

Le 16 août 2025



# Rétrospective du Comité des Fêtes 2025

## FEU DE LA SAINT-JEAN LE 28 JUIN AU CASSAET

Cette année encore, le feu de la Saint-Jean à été une réussite.

Pour animer la soirée, nous avons eu la présence du saxophoniste "SaxObar" qui a enchanté tout le monde.



# Rétrospective du Comité des Fêtes 2025 (suite)

## REPAS DU VILLAGE LE 03 AOÛT

Le repas traditionnel du village s'est déroulé au pré de "Licar". Ce sont plus de quatre-vingt personnes qui se sont déplacées pour partager ce repas villageois.





**BUZAN EST MEMBRE DE  
STRUCTURES INTERCOMMUNALES**



## BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Responsable de publication :

Françoise AUDUBERT

Rédaction : L'équipe municipale

Maquette & photos : Didier FAVRE-BERTIN

Impression : Graphoffset



## APPLICATION "INTRA-MUROS"

La commune de Buzan a un site internet ainsi qu'une application "IntraMuros" liée à ce site.

Le lien du site de Buzan :  
[www.mairie-buzan.fr](http://www.mairie-buzan.fr)

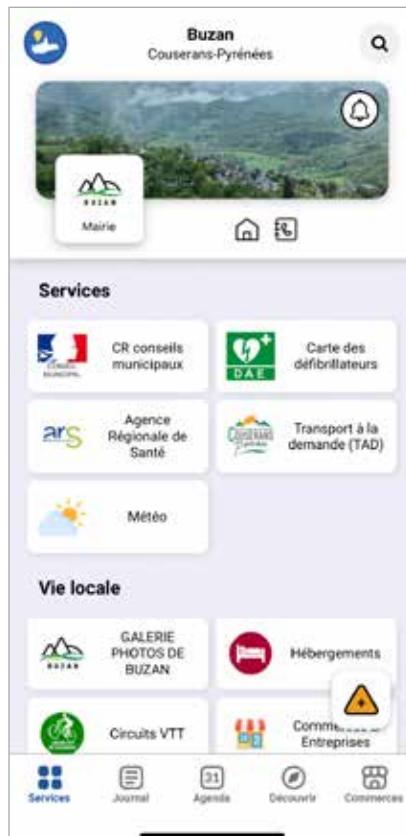
## IntraMuros

Intra-Muros est l'outil de communication de référence pour connecter les collectivités et leurs habitants. Simple, intuitif et complet, il permet de rester informé, d'alerter et de participer à la vie locale.

Si vous n'avez toujours pas sur votre téléphone cette application, vous pouvez l'installer rapidement et vous aurez accès à toutes les informations concernant notre village et ses alentours.

Pour les smartphones Apple aller dans l'App Store et rechercher IntraMuros.

Pour les smartphones android aller dans Google Play et rechercher IntraMuros.



## Horaires de la déchetterie

**Merci de déposer vos déchets dans les containers prévus à cet effet :** tout ce qui ne va pas dans les containers doit être déposé à la déchetterie située à Audressein.

**Adresse :** 1 Chem. des Lanes et Carreches, 09800 Audressein

**Horaires : Du lundi au samedi :** 08:45–12:15, 13:30–17:00

**Dimanche :** Fermé

**La place de la Houriade et la place de l'église ne sont pas des lieux de stockage ni de stationnement de véhicules non roulants.**

En cas de nécessité, les personnes concernées doivent se rapprocher de la mairie afin qu'une autorisation provisoire et limitée dans le temps leur soit accordée.

## Horaires de la mairie

La mairie est ouverte au public le vendredi de 8h30 à 12h30.

### COORDONNÉES

Mairie de Buzan / 09800 BUZAN

Tél : 05 61 96 14 38

[mairie.buzan@wanadoo.fr](mailto:mairie.buzan@wanadoo.fr)